

SERRE PONÇON

EN REVUE

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



2026 > 2032

**LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
EN ORDRE DE MARCHÉ !**

www.ccserreponcon.com

**PRÉSENTATION DES ÉLUS
COMMUNAUTAIRES**

P5

**NOUVEAU SERVICE DE
TRANSPORT À LA DEMANDE**

P7





CENTRE AQUATIQUE SAISON ESTIVALE

JETEZ-VOUS À L'EAU ET VENEZ PROFITER DU CENTRE AQUATIQUE DU LUNDI 29 JUIN AU DIMANCHE 30 AOÛT 2026 DE 10H À 19H15

- 2 activités journalières proposées du lundi au samedi (10h30 et 18h30)
- Plusieurs espaces dédiés :
Solarium avec bains de soleil
Aire de jeux aquatique
Toboggan extérieur nouvelle génération
Et un grand parc arboré

NAVETTES VAÏ HORAIRES ÉTÉ

EMBRUN

Navette Vaï gratuite **Embrun/Baratier** : 2 lignes du lundi au samedi de septembre à juin (hors jours fériés), et tous les jours en juillet et août (pas de circulation le 15 août en raison de l'Embrunman).

CHORGES :

Chanteloube : navette Vaï gratuite depuis le centre-ville de Chorges. Correspondance avec les trains en gare de Chorges. Tous les jours du 4 juillet au 23 août.

AUTRES TRANSPORTS L'ÉTÉ

Transports Zou (Région Sud) :

- ligne Zou 560 Embrun-Les Orres : dernier week-end de juin puis du 4 juillet au 31 août en continue
- ligne Zou 69 et TER Zou entre Gap et Briançon : desserte de Châteauroux-les-Alpes, Embrun, Crots, Savines-le-Lac et Chorges



+ D'INFOS

Plan d'eau d'Embrun – av. du Lac 05200 EMBRUN
Tél : 04 92 23 24 13
accueilcentreaquatique@ccserreponson.com
www.ccserreponson.com
f centre aquatique de Serre-Ponçon – Aqua Viva

+ D'INFOS

Toutes les infos mobilités sur le nouveau site vai-serreponcon.fr (horaires, actualités et conseils en mobilité).



PAYS D'ART & D'HISTOIRE DES DÉCOUVERTES ADAPTÉES POUR TOUTES ET TOUS

DIFFÉRENTS TYPES DE VISITES SONT PROPOSÉES SUR SERRE-PONÇON ET LE GUILLESTROIS-QUEYRAS : VISITES CLASSIQUES, CONTÉES, NOCTURNES, RANDOS CURIEUSES OU ENQUÊTES POUR LES FAMILLES.

+ D'INFOS

Infos & réservations obligatoires dans les offices de tourisme, au 04 92 43 77 43 ou sur : serreponcon.com





SOMMAIRE

02 | FOCUS

03 | ÉDITO

04 | FINANCES ET FISCALITÉ

05 | CONSEIL COMMUNAUTAIRE

06 | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

07 | ENVIRONNEMENT

08 | ENVIRONNEMENT
& ASSAINISSEMENT

09 | ENVIRONNEMENT & GEMAPI

10 | DÉCHETS

11 | URBANISME ET SCOT

12 | DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

13 | DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

14 | CULTURE

15 | CULTURE & MOBILITÉ



2026 > 2032 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN ORDRE DE MARCHÉ !

Ce premier numéro de notre magazine communautaire de ce nouveau mandat est l'occasion de vous remercier pour la confiance renouvelée accordée aux élus de notre territoire.

La force de notre intercommunalité réside dans sa capacité à fédérer l'ensemble des communes autour d'un projet commun. Depuis le renouvellement des instances communautaires, j'ai souhaité renforcer encore cette dynamique de gouvernance partagée. Chaque commune est pleinement associée aux décisions qui engagent notre avenir, et chaque Maire siégeant au bureau communautaire s'est vu confier une délégation spécifique lui permettant de s'investir concrètement dans les politiques portées par la Communauté de communes.

Cette organisation garantit que toutes les sensibilités, toutes les réalités locales et toutes les compétences puissent contribuer à l'élaboration de nos projets. Elle traduit notre conviction que les défis qui nous attendent ne pourront être relevés qu'en mobilisant l'intelligence collective et l'engagement de chacun.

Les enjeux sont nombreux : adaptation aux évolutions démographiques, transition écologique, accès aux services, développement économique, préservation de notre qualité de vie et de nos patrimoines. **Face à ces défis, la Communauté de communes de Serre-Ponçon est en ordre de marche.**

Parmi les projets emblématiques qui illustrent cette ambition, je souhaite évoquer la mise en place, dès cet automne, d'un service de transport à la demande. Ce nouveau dispositif permettra d'offrir une solution de mobilité souple, accessible et adaptée aux besoins du quotidien, notamment pour les personnes éloignées des principaux pôles de services ou ne disposant pas de moyen de déplacement.

Au-delà de ce service, c'est notre vision d'un territoire plus inclusif et plus solidaire qui s'exprime. Permettre à chacun de se déplacer plus facilement, c'est favoriser l'accès à l'emploi, aux commerces, aux soins, aux services publics et à la vie sociale.

Avec l'ensemble des élus communautaires, nous abordons ce nouveau mandat avec détermination et confiance. Ensemble, nous continuerons à faire de Serre-Ponçon un territoire dynamique, innovant et solidaire, au service de toutes et tous.

Jevous souhaite une excellente lecture de ce magazine communautaire.

Directeur de la publication :

Chantal EYMEOUD

Serre-Ponçon en revue, est édité par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Conception : Caly Graff à Embrun

Impression : 8 000 exemplaires imprimés sur papier issu de forêts gérées durablement

imprimerie Recto Verso - Embrun

Crédits photos couverture : Kinaphoto

N° ISNN 2782-0939

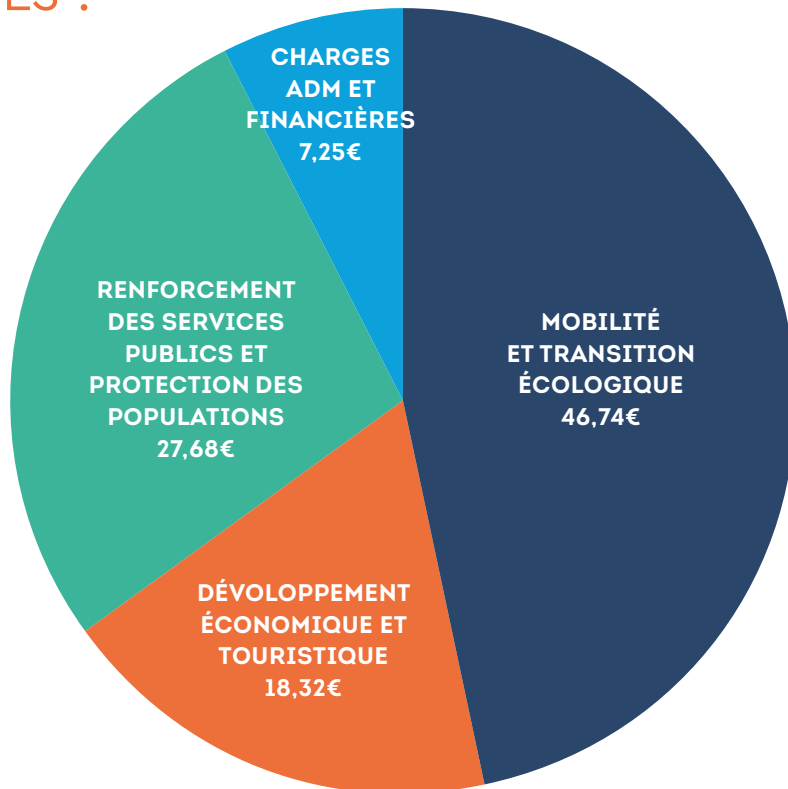


QUAND LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉPENSE 100 EUROS, À QUOI SONT-ILS UTILISÉS ?



MOBILITÉ, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ENVIRONNEMENT, DÉCHETS ET ASSAINISSEMENT

Mobilité et transports (navettes estivales), les sentiers pédestres – VTT, charte forestière, déchets et assainissement.



RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS ET PROTECTIONS DES POPULATIONS

Pôle culturel de l'archevêché à Embrun, GEMAPI, France Services, réseau des médiathèques, Pays d'Art et d'Histoire, programme PITER Mont Viso, service mutualisé d'instruction du droit des sols, Gens du voyage, Relais Petite Enfance, Centre intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, émetteurs TNT, hébergement, des gendarmes...



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE :

Schéma de cohérence territoriale (Scot), programme européen Leader, entretien des zones artisanales, programme petites villes de demain, subventions aux associations et à l'Office de tourisme Intercommunal et fonds de concours aux communes.



CHARGES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES :

Charges du personnel, intérêt d'emprunt et remboursement de la dette.



LE BUREAU



CHANTAL EYMEOD
(EMBRUN)
Présidente



VICTOR BERENGUEL
(SAVINES-LE-LAC)
1^{er} Vice-Président,
en charge des affaires
relatives au tourisme



CHRISTINE MAXIMIN
(BARATIER)
3^{ème} Vice-Présidente,
en charge des affaires
relatives à la Mobilité et
à l'Economie Circulaire



SÉBASTIEN BONNAFFOUX
(LES ORRES)
5^{ème} Vice-Président,
en charge des affaires
relatives aux Travaux
et à la Voirie



MICHEL MONTABONE
(RÉALLON)
7^{ème} Vice-Président,
en charge des affaires
relatives aux Activités
de Pleine Nature, au
Sport et aux Grands
Evènements



JÉRÔME ARNAUD
(CHORGES)
2^{ème} Vice-Président,
en charge des affaires
relatives aux finances et
au budget



JEAN-PIERRE GANDOIS
(CROTS)
4^{ème} Vice-Président,
en charge des affaires
relatives à la Culture,
au Patrimoine et
aux Programmes
Transfrontaliers



JEAN-LUC VERRIER
(PRUNIÈRES)
6^{ème} Vice-Président,
en charge des
affaires relatives à
l'environnement, à la
Forêt et à la Plateforme
Bois Energie



MARC AUDIER
(EMBRUN)
8^{ème} Vice-Président,
en charge des
affaires relatives à
l'Assainissement et aux
Déchets



DANIEL BEY
(SAINT-APOLLINAIRE)
Conseiller délégué
Services de Proximité
et Actions Sociales



JULIEN PICHON
(SAINT-SAUVEUR)
Conseiller délégué
GEMAPI et Risques Naturels



LYDIE RIGNON
(CHÂTEAUROUX-LES-ALPES)
Conseillère déléguée
Culture et Patrimoine



GEORGES GAMBAUDO
(PONTIS)
Conseiller délégué
Tourisme



BRUNO PARIS
(PUY SANIÈRES)
Conseiller délégué
Mutualisation avec les Communes



GUSTAVE BOSQ
(PUY SAINT-EUSÈBE)
Conseiller délégué
Abattoir et Refuge Animalier



AUDREY LEJEUNE
(RÉALLON)
Conseillère déléguée
Ruralité et Agriculture



BRIGITTE GENTILINI
(SAINT-ANDRÉ D'EMBRUN)
Conseillère déléguée
Forêt et Plateforme Bois



ALAIN BONHOMME
(LE SAUZE-LE-LAC)

LES AUTRES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

- JULIEN BRENIERE

CHORGES

- BÉATRICE DURAND
- MARC GALDI
- BÉNÉDICTE DUBOYS
- MICHEL PEYRON
- MARIE-CÉCILE LAINE
- VINCENT BONNARDEL

CROTS

- MICHÈLE TETENOIRE

EMBRUN

- AUDREY CEARD
- FRANCK BERNARD BRUNEL
- ZOÏA DEPEILLE
- CHRISTIAN PARPILLON
- MARIE-CLAUDE RYCKEBUSCH-LOZZA
- OLIVIER LEFRANCOIS
- ANNE DHORNE
- DENIS GRAS
- NATHALIE LEFEBVRE
- ALEXANDRE DIDIER
- MARTINE ASSANDRI
- ALOÏS EYMARD

SAVINES-LE-LAC

- SANDRINE ROUX

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE A RÉCEMMENT OBTENU SA 3^{ÈME} ÉTOILE !



LE LABEL CLIMAT AIR ENERGIE DE L'ADEME, ÉVALUE LES TERRITOIRES SUR PLUS DE 400 POINTS EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVEC UN RÉSULTAT POUVANT ALLER DE 0 À 5 ÉTOILES.

La Communauté de communes s'était engagée en 2021 à progresser sur ce label, et à obtenir la 2^{ème} étoile en 2026. Objectifs été largement atteint puisque le territoire a même décroché une 3^{ème} étoile

C'est la deuxième communauté de communes de moins de 20 000 habitants en France à atteindre ce niveau.

L'atteinte de ces objectifs a été permis grâce à un accompagnement technique et financier de l'ADEME pendant 4 ans (350 000 euros d'aides, des formations et un conseiller)

Ce que la Communauté de communes a réalisé : engager des planifications volontaires sur de nombreux sujets (énergie, patrimoine, mobilité), concrétiser des projets structurants (rénovation des bâtiments, réseaux de transports) et recruter des agents pour porter l'ambition du territoire (+3 ETP permanents sur la transition écologique).

Objectif 4^{ème} étoile en 2029.

UN NOUVEAU SIÈGE SOCIAL POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON S'EST DOTÉE D'UN NOUVEAU SIÈGE ADMINISTRATIF. LES TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT HISTORIQUE APPARTENANT À LA COMMUNE D'EMBRUN DIT « LA MARINE ».

Les locaux de 446 m² accueillent différents services et environ 40 agents.

Rendez-vous au 14, Espace Delaroché à Embrun.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE EN FAVEUR D'UNE ALIMENTATION LOCALE ET DURABLE

EN 2025 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A SOUHAITÉ ÉLABORER UNE STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE, POUVANT ABOUTIR À UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

ENQUÊTE HABITANT LANCÉE EN SEPTEMBRE 2025 : PLUS DE 530 RÉPONSES

46% des répondants estiment qu'ils sont davantage préoccupés par leur alimentation qu'avant.

Plus de **53%** des répondant placent l'impact sur la santé en préoccupation numéro 1 pour leurs achats alimentaires, en dehors des contraintes financières.

Un travail avec les acteurs du territoire a eu lieu le 25 juin pour travailler sur des premières pistes d'action sur l'ensemble des thématiques du système agricole et alimentaire : foncier agricole, filières de proximité, adaptation au changement climatique, gestion de l'eau, santé, accessibilité à l'alimentation, restauration collective etc.

+ D'INFOS



FLASH FINANCES

MONTANT DE L'OPÉRATION : **1 500 000€ HT**

ETAT -DETR 2023 : 30%
RÉGION-NOS TERRITOIRES D'ABORD : 30%
AUTOFINANCEMENT : 40%

TRANSPORT À LA DEMANDE : UN NOUVEAU SERVICE PRÉVU POUR L'AUTOMNE !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LANCERA À L'AUTOMNE UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS, POUR COMPLÉTER L'OFFRE DES RÉSEAUX VAÏ ET ZOU.

Le transport à la demande offre une solution de déplacement dans les territoires ruraux où l'habitat est dispersé et la densité de population faible, là où les lignes de transports classiques ne sont pas pertinentes.

Le service sera gratuit, comme l'ensemble des services Vaï. Il fonctionnera dans un premier temps avec un véhicule partagé entre plusieurs zones du territoire.

LE PRINCIPE :

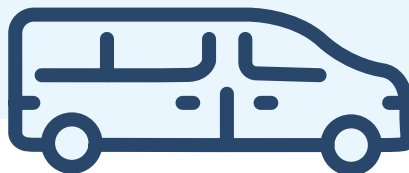
- Je réserve mon trajet par téléphone, sur Internet ou sur l'appli dédiée jusqu'à 17h la veille
- J'indique mon adresse de prise en charge
- Pour la destination, je peux choisir parmi une liste d'arrêts
- Je peux être déposé aux arrêts entre 9h et 9h30 ou entre 14h et 14h30 (horaire précis défini en fonction des autres usagers à transporter et de mes contraintes).
- Pour le retour, je peux repartir des arrêts entre 11h30-12h, ou entre 16h30-17h. Je serai déposé à l'adresse demandée. L'heure à laquelle je suis déposée dépend

Les horaires précis de mon trajet me sont communiqués après 17h, une fois les réservations closes.

La date de lancement et des informations détaillées sur ce nouveau service seront disponibles en septembre.



Informations sur : www.vai-serreponcon.fr
www.ccserreponcon.com



BILAN DE LA FREQUENTATION DES SERVICES VAI

EN 2025, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A TRANSPORTÉ PLUS DE 400 000 PERSONNES SUR L'ENSEMBLE DE SES SERVICES DE TRANSPORT VAÏ.

Bilan du nouveau réseau d'Embrun, mis en place au 1^{er} décembre 2024 : **+45% de fréquentation** sur un an (108 212 personnes transportées en 2025 contre 74 686 en 2024), **+98% hors été** où l'offre était traditionnellement renforcée.

FLASH FINANCES

COÛT 2025 DES SERVICES VAÏ : **803 646€ HT**



FOCUS SIGNATURE D'UN CONTRAT EAU & CLIMAT AVEC L'AGENCE DE L'EAU

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A SIGNÉ FIN 2025 UN « CONTRAT EAU ET CLIMAT » AVEC L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE.

L'OBJECTIF DE L'AGENCE DE L'EAU EST DE SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES OPÉRATIONS EN LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA RESSOURCE EN EAU.

CE TYPE DE CONTRAT CONSTITUE DONC UN ENGAGEMENT MUTUEL ENTRE L'AGENCE ET LES COLLECTIVITÉS AU TRAVERS :

- d'un plan d'actions que les Collectivités signataires s'engagent à mettre en œuvre ;
- de taux de subventions garantis (souvent bonifiés à 70%).

Le territoire de la Communauté de communes est le seul des Hautes-Alpes à bénéficier de ce type de contrat avec l'Agence de l'Eau. Aux côtés de la Communauté de communes, neuf communes (Châteauroux-les-Alpes, Chorges, Crots, Les Orres, Prunières, Saint-Sauveur, Puy Sanières, Saint Apollinaire, Savines-Le-Lac) et la Régie Eau de l'Embrunais sont également signataires de ce contrat pour leurs projets respectifs (eau potable, eaux pluviales).

Les opérations menées par la Communauté de communes sont au nombre de 37 et concernent des gros projets d'assainissement (construction ou réhabilitation de 15 stations d'épuration) et de GEMAPI (restauration de cours d'eau). Les investissements s'élèvent à plus de 41 millions d'euros pour un montant de subventions allouées par l'Agence de près de 18 millions d'euros.

FLASH FINANCES

LE CONTRAT PRÉVOIT AU TOTAL 49 M€ D'INVESTISSEMENT, RÉPARTIS EN 41 M€ POUR LA CCSP ET 8 M€ PAR LES COMMUNES

TRAVAUX POUR L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX DE COLLECTE



SAVINES-LE-LAC

TRAVAUX
LOTISSEMENT
ST FERRÉOL
SAVINES-LE-LAC
35ML RÉALISÉ
DE DÉVOIEMENT
MONTANT
DES TRAVAUX
9092.37€ HT



LES ORRES

TRAVAUX AU ORRES
AUX EDELWEISS
35 ML DE
RENOUVELLEMENT
MONTANT
DES TRAVAUX
9092.37€ HT



PUY SANIÈRES

TRAVAUX PUY
SANIÈRES
PIBOU BAS
165ML DE
RENOUVELLEMENT
MONTANT
DES TRAVAUX
20205.07€ HT

GÉMAPI & RISQUES NATURELS

À CHARGES

Les travaux portent sur la restauration d'une digue en pierre sèche située le long du torrent des Moulettes. Cet ouvrage construit durant le 19^{ème} siècle s'est fortement dégradé avec le temps.

FLASH FINANCES

APRÈS UNE PREMIÈRE PHASE DE RESTAURATION RÉALISÉE EN 2025 UNE DEUXIÈME TRANCHE DE TRAVAUX EST EN COURS
MONTANT DES TRAVAUX - ENTREPRISE LAGIER-ROCHE :
42 445€ HT
ILS DEVRAIENT S'ACHEVER EN JUIN 2026.

CE PROJET ENTRE DANS LE CADRE DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE ET BÉNÉFICIE DE L'AIDE DE L'EUROPE (60%) AVEC LE FEDER MASSIF DES ALPES ET DE L'ÉTAT AVEC LE FONDS VERT (20%). LA PART D'AUTOFINANCEMENT EST FINANÇÉE PAR LE PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI.



LE SERVICE ENVIRONNEMENT QUI PORTE LA COMPÉTENCE GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS) CONDUIT ACTUELLEMENT PLUSIEURS CHANTIERS D'AMÉNAGEMENT ET DE SÉCURISATION DES COURS D'EAU.



À BARATIER

Une opération d'envergure est en cours sur le torrent de la Combe de l'Homme Mort pour prévenir les risques d'inondation liées aux laves torrentielles (coulées boueuses rapides et dangereuses). Cette opération comprend des travaux menés par l'Etat sur la partie domaniale et un chantier porté par la Communauté de communes sur la partie communale. La maîtrise d'œuvre des deux chantiers est confiée au service de la Restauration des Terrains en Montagne des Hautes-Alpes. Le projet comprend la construction d'un nouveau pont qui permettra de sécuriser le franchissement du torrent.

FLASH FINANCES

MONTANT DES TRAVAUX SUR LA PARTIE COMMUNALE :
356 723€ HT
ENTREPRISES SEE GAUDY / SAS ALLAMANNO

FINANCEMENTS : ÉTAT 80%
20% RÉPARTIS ENTRE CCSP
ET COMMUNE DE BARATIER)



LANCEMENT OPÉRATION POUR LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

LA SAISON DÉBUTE POUR LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES (DFCI).



Validé en avril 2025, le plan de massif de la défense des forêts contre les incendies (DFCI), programme phare de la charte forestière du territoire, a pour objectif d'améliorer la cohérence du réseau d'ouvrages et d'optimiser les interventions nécessaires à la DFCI. Cette année, les communes se saisissent du plan qui comprend de nombreuses actions (restauration de pistes, implantation de nouvelles citernes...). Un premier dossier de demande de subvention a été déposé à la Région pour financer

les travaux sur les ouvrages DFCI. La commune de Baratier engagera une opération de 80 248 € TTC dans les 5 ans à venir. Cette opération permettra l'achat et l'installation de 2 citernes pour compléter les points d'eau sur la commune.

La Communauté de communes, animatrice du plan, aide les communes dans le montage technique et financier des projets.

RAPPEL: Conformément à l'arrêté préfectoral n° 05-2017-03-14-004 du 14 mars 2017, le département des Hautes-Alpes est passé le 15 mars 2026 en période orange pour l'emploi du feu qui est soumis à déclaration préalable en mairie jusqu'au 14 septembre.



LE SAVIEZ-VOUS ?

CHAQUE TONNE DE DÉCHETS ÉVITÉE OU MIEUX TRIÉE, C'EST UNE TONNE DE MOINS À ENFOUIR...ET DES ANNÉES DE GAGNÉES POUR NOTRE SITE ET NOTRE ENVIRONNEMENT.

6 ANS DE VIE GAGNÉS

POUR NOTRE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX !

ET IL EST ENCORE POSSIBLE D'ALLER PLUS LOIN

OUVERTE EN 2009, POUR UNE DURÉE DE 15 ANS, SA FERMETURE EST AUJOURD'HUI ESTIMÉE À FIN 2030 GRÂCE AUX EFFORTS DE TOUS.

6 ANS GAGNÉS EN CHIFFRE



- 35%

D'ORDURES MÉNAGÈRES ENFOUIES DEPUIS 2010



+ 98%

DE DÉCHETS RECYCLÉS ET VALORISÉS



- 2 550 T

ÉQUIVALENT CO2 ÉVITÉES CHAQUE ANNÉE

CO₂

+ 950 T

D'OBJETS RÉEMPLOYÉS

COMMENT ALLER ENCORE PLUS LOIN ?

1 RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

- Kit de prévention (sacs vrac, bioseau, ...) disponible gratuitement dans votre mairie et au SMICTOM
- Prêt de vaisselle pour l'organisation de vos événements (anniversaires, repas de famille, ...)
- Éviter le gaspillage alimentaire et favoriser le fait maison (fiches pratiques à télécharger)

2 DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI

- Donner une seconde vie aux objets permet d'éviter des déchets et de créer des emplois locaux.
- La Ressourcerie de Pralong (mobilier, électroménagers, vaisselles, livres, puériculture, ...)
- Les Fils d'Ariane (textiles, linges de maison, chaussures)

3 TRIER ET VALORISER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

- Ils représentent encore 1/3 de notre poubelle grise. Compostons-les !
- À la maison (composteur disponible sur demande, 15€)
- Sur certains points déchets du territoire
- En établissement professionnel, contactez-nous

4 ÊTRE ACCOMPAGNÉ AU QUOTIDIEN

- Des animations gratuites tout au long de l'année
- Des guides et flyers à télécharger
- Des diagnostics sur site pour les professionnels du territoire



Régie SMICTOM Serre-Ponçon
20 route du Bramafan 05200 EMBRUN
Tél. 04 92 43 76 27
www.ccserreponcon.com

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

L'ANNÉE 2025 A PERMIS L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE SERRE-PONÇON :

Dès janvier 2022, les élus de la communauté de communes de Serre-Ponçon ont souhaité s'engager dans l'élaboration de leur Schéma de Cohérence Territoriale.

Ce document de planification porte sur la stratégie d'aménagement et de développement du territoire à 20 ans. Le 9 décembre dernier, le conseil communautaire a voté l'arrêt du SCoT de Serre-Ponçon. Cela signifie que les élus du conseil communautaire ont validé le document dans sa version actuelle.

L'année 2026 est consacrée à une phase de consultations : consultations des Personnes Publiques Associées à l'élaboration du document (chambres consulaires, communes, Etat, Région...), et enquête publique (qui se déroulera durant l'été 2026).

Les éventuelles modifications du SCoT avant son approbation devront être justifiées par des remarques reçues dans le cadre de ces procédures de consultation.

Le SCoT devrait être approuvé d'ici la fin de l'année 2026. Les documents d'urbanisme locaux (PLU, carte communale) devront ensuite être révisés pour intégrer les dispositions du SCoT d'ici le 22 février 2028.

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon travaillera en lien étroit avec les communes sur leurs documents d'urbanisme.

LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS SONT CONSULTABLES EN LIGNE SUR LE SITE DE LA CCSP, OU AU SIÈGE EN VERSION PAPIER. LANCEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, DATES À RETROUVER SUR NOTRE SITE.



Réunion publique
Embrun
4 novembre
2025

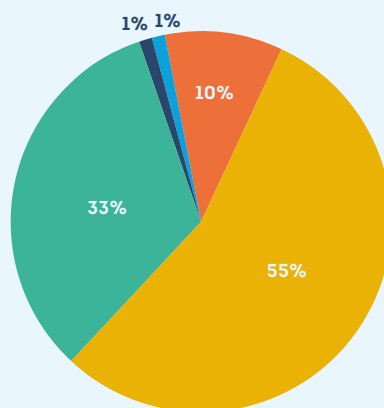


Séminaire de finalisation du SCoT
2&3 octobre
2025
Châteauroux-les-Alpes

LE SERVICE URBANISME EN QUELQUES CHIFFRES

1090 dossiers instruits dont 76% de dossiers dématérialisés en 2025

Pour rappel, il est possible de déposer son dossier soit en version papier, en mairie, soit en version dématérialisée sur la plateforme GNAU (<https://urbanisme.geomas.fr/gnau/#/>)



Type de dossiers instruits en 2025

- CERTIFICAT D'URBANISME (Cub)
- DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)
- PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)
- PERMIS D'AMÉNAGER (PA)
- PERMIS DE DÉMOLIR (PD)

52 Accompagnements des administrés et des communes concernant divers projets

114 déclarations d'achèvement et de conformité analysées donc **61** visites de récolement

10 recours et **3** procès-verbaux d'infraction

UNE STRATEGIE COMMERCIALE POUR LES COMMERCES DES CENTRES-VILLES D'EMBRUN & CHORGES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES D'EMBRUN ET DE CHORGES, A ENGAGÉ EN AVRIL UNE NOUVELLE ÉTAPE MAJEURE DE SA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE AVEC LE LANCEMENT D'UNE MISSION DE DIAGNOSTIC ET D'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE COMMERCIALE POUR LES CENTRES-BOURGS D'EMBRUN ET DE CHORGES.

Inscrite dans la continuité du programme Petites Villes de Demain et de la stratégie intercommunale de développement économique, cette démarche, cofinancée par la Banque des Territoires, **visé à préserver, revitaliser et projeter durablement l'avenir des centralités commerçantes du territoire.**

Face aux enjeux de vacance commerciale, à l'évolution des modes de consommation et à la nécessité de conforter le commerce de proximité, la CCSP a confié au cabinet AID un accompagnement en **trois temps, sur 18 mois** :

- diagnostic approfondi
- élaboration d'un plan d'actions co-construit
- mise en œuvre opérationnelle.

L'ambition partagée est de renforcer durablement des centres-ville vivants, attractifs et adaptés aux attentes d'aujourd'hui comme de demain.



EMBRUN

FLASH FINANCES

36 000€ HT

SUBVENTION BANQUE DES TERRITOIRES : 15 000€ HT. LE RESTE À CHARGE EST RÉPARTI À PARTS ÉGALES ENTRE LA CCSP ET LES COMMUNES DE CHORGES ET EMBRUN.



CHORGES



L'APPEL À PROJET LEADER OUVERT JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE 2026

LE PROGRAMME EUROPÉEN LEADER 2023-2027 A POUR OBJECTIFS D'ACCOMPAGNER LE DYNAMISME DES TERRITOIRES RURAUX ET D'ENCOURAGER LES PROJETS LOCAUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUES ET SOLIDAIRES.

Que vous soyez une entreprise, une association, une collectivité, présente sur le territoire de Serre-Ponçon, vous pouvez bénéficier d'aides afin de contribuer au développement local en tant que territoire vivant, diversifié et innovant.

3 APPELS À PROJETS EN COURS :

- 1 Renforcer** les liens sociaux et consolider les services pour tous,
- 2 Encourager** les initiatives économiques locales, durables et collectives,
- 3 Innover** dans notre lien aux ressources.

DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL À PROJETS : 10 SEPTEMBRE 2026



leader@alpesdazur.fr

UN NOUVEAU LIEU DE PROMOTION ET D'INFORMATION POUR SERRE-PONCON

LE NOUVEAU BÂTIMENT D'ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE SERRE-PONÇON EST SORTI DE TERRE À CHARGES. VÉRITABLE PORTE D'ENTRÉE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE CE BÂTIMENT ACCUEILLERA LES AGENTS D'ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME, 2 ESPACES COMMERCIAUX, DES BUREAUX ET UNE SALLE DE RÉUNIONS POUR UNE SURFACE DE 429 M².

**CES TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS
CONJOINTEMENT AVEC COMMUNE DE
CHORGES EN 2025 & 2026**



FLASH FINANCES

RÉGION SUD CRET 2
213 700 €
ETAT - DETR 2020
122 100 €
DÉPARTEMENT 05
91 575 €
AUTOFINANCEMENT
882 625 €
TOTAL **1 310 000 €**

- MONTANT DE TOTAL DE L'OPÉRATION : **1 740 000 € HT**
- DONT MAITRISE D'OUVRAGE CCSP : **1 310 000 € HT**



PROLONGEMENT DE LA VOIE VERTE À CROTS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POURSUIT SES ACTIONS EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES EN AMÉNAGEANT UN SECTEUR.

La voie verte qui reliait Embrun à la passerelle de Boscodon, en passant par la digue et Chanterenne, a été prolongée jusqu'à la plage des Eaux Douces. Ce sont ainsi 900m de voie sécurisée qui ont été aménagés.

La Communauté de communes étudie désormais la poursuite du tracé jusqu'à Savines-le-Lac afin d'offrir, à terme, un itinéraire doux continu le long du lac.

FLASH FINANCES

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : **250 000 € HT**
FEDER MASSIF ALPES PACA : 60%
ÉTAT (DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL) : 20%
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON : 20%

AMÉNAGEMENT AIRE DE COVOITURAGE À SAVINES-LE-LAC

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A AMÉNAGÉ UNE NOUVELLE AIRE DE COVOITURAGE SUR LE PARVIS DE L'ANCIENNE GARE DE SAVINES-LE-LAC. IL S'AGIT D'UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE POUR SE DÉPLACER EN DIRECTION DE RÉALLON, SAINT-APOLLINAIRE, PUY-SAINT-EUSÈBE ET PUY-SANIÈRES.

L'AIRE DE COVOITURAGE DISPOSE DE :



19 PLACES DE STATIONNEMENTS
DONT 1 PLACE PMR



SANITAIRE PUBLIC ACCESSIBLE AUX PMR



2 BOX À VÉLOS



TABLE DE PIQUE-NIQUE



ECLAIRAGE SOLAIRE



FLASH FINANCES

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : **150 000 € HT**
RÉGION SUD PACA : 35%
ETAT (FONDS VERT) : 27%
ETAT (ANCT - AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS) : 10%
CCSP : 28%

PÔLE CULTUREL INTERCOMMUNAL À EMBRUN

LE NOUVEAU PÔLE CULTUREL INTERCOMMUNAL À EMBRUN
OUVRIRA SES PORTES 2^{ÈME} SEMESTRE 2026. VOUS Y TROUVEREZ :

🕒 UNE MÉDIATHÈQUE AVEC DES LIVRES, MAIS PAS SEULEMENT !

Il y aura des livres, des DVD, des livres audios, des journaux et magazines, bien sûr, mais aussi une offre de jeux de société à jouer sur place, et d'instruments de musique à emprunter. Côté musique, qui n'a jamais rêvé d'essayer le thérémine, de renouer avec la guitare, ou de tester les percussions d'un cajon ? A votre créativité !

ENVELOPPE COLLECTIONS 2025-2027 : 192 551€ HT - 50% ETAT

Offre à destination des personnes non voyantes ou mal voyantes :

Téléagrandisseur vocalisé, machine à lire, logiciel d'agrandissement pour Windows 11 sur place, mais également lecteurs de livres audios vocalisés et loupes électroniques en prêt.

PLUS DE: 10 000€ D'INVESTISSEMENT. 50% ETAT, 15% RÉGION,
15 % DÉPARTEMENT, 20 % CCSP.

Mais sans attendre l'ouverture du pôle culturel, l'équipe a commencé à développer des partenariats avec des groupes :

- Avec le collège d'Embrun : les « Bibliovores » participent aux achats de collections ados, lisent, éditorialisent leurs coups de cœur, pour que ces pépites soient identifiables ensuite par les usagers du pôle culturel
- Avec le centre d'art Les Capucins : des lectures thématiques sont systématiquement proposées en lien avec les expositions du centre d'art contemporain
- Avec les écoles du territoire : en attendant les accueils de scolaires, prêt d'une sélection de livres autour du transport, dans le cadre du challenge mobilités inter-écoles.

Cet été, l'équipe sera aussi présente pour proposer des animations lors de temps forts prévus sur tout le territoire, ainsi qu'auprès des centres de loisirs !



🕒 UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Impulsé dans le cadre du label « Villes et Pays d'art et d'histoire », le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), exposition permanente scénographiée, permet de se repérer sur le territoire, d'apporter des connaissances, d'impliquer les visiteurs et de donner du sens à l'évolution d'un territoire. Deux salles et quatre stations disséminées dans le pôle culturel vous plongeront dans le rayonnement de l'archevêché d'Embrun.

Une carte illustrée permettra de visualiser le territoire concerné, des maquettes tactiles permettront une meilleure compréhension de l'importance et de l'architecture des bâtiments et des manipulations et des jeux donneront un aspect ludique à l'ensemble. Un carnet pour le jeune public sera diffusé à l'accueil.

Ce lieu est au cœur d'un ensemble de médiations proposées sur le territoire. : manifestations hors les murs, ateliers éducatifs, visites guidées, parcours Sens'action ... Une salle pédagogique mutualisée avec la médiathèque accueillera les scolaires.

L'entrée est libre, et vous pourrez le parcourir à plusieurs reprises, à votre rythme.

CONSTRUCTION ET SCÉNOGRAPHIE PRIS EN CHARGE
ET PILOTÉS PAR LA VILLE D'EMBRUN

🕒 UNE ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique et de danse d'Embrun compte sur l'année 2025-2026 305 inscrits : 142 en danse, 146 en musique, 17 en danse et musique ! Elle s'adresse aux enfants et aux adultes et touche l'ensemble du territoire : 57% des inscrits habitent hors d'Embrun. L'école deviendra intercommunale à son intégration au sein du pôle culturel, à l'automne 2026.

VERS LA RENTRÉE 2026 !

Retrouvez l'école de musique au forum des associations à Embrun le samedi 5 septembre, et lors d'une réunion publique d'information pour les nouveaux élèves et leurs parents le jeudi 10 septembre à 18h à la salle des fêtes d'Embrun, pour un début des cours la semaine du 14 septembre 2026.





SERRE-PONÇON À LA PAGE, ACQUISITION D'UN VÉHICULE POUR LA NAVETTE DOCUMENTAIRE

LES SERVICES MUTUALISÉS DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

- Une carte unique et gratuite,
- Une navette documentaire hebdomadaire
- des actions culturelles communes
- une communication mutualisée
- Un site Internet avec la possibilité de créer un compte lecteur : www.serre-ponconalapage.fr

Depuis 2022, la communauté de communes organise la circulation des documents entre les médiathèques du réseau. La navette documentaire permet de déposer les documents réservés et apporter les documents en retour dans les 6 médiathèques du réseau.

Ce service a rencontré un succès important auprès des usagers avec 16 946 documents transportés par la navette en. Aussi, la communauté de communes s'est dotée d'un nouveau véhicule aménagé pour assurer un service de qualité auprès des usagers du réseau.

FLASH FINANCES

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : **32 000 € HT**

DRAC 50% / DÉPARTEMENT 30% / AUTOFINANCEMENT CCSP 20%

QUELQUES CHIFFRES :

- **2025** : 16946 documents circulent via la navette (28% d'augmentation en 2 ans).
- **2025** : 3870 usagers dans le réseau (65 % d'augmentation depuis 2022).

CHALLENGE MOBILITÉ INTER- ÉCOLES : UNE SEMAINE POUR CHANGER LES HABITUDES

DU LUNDI 1^{ER} AU VENDREDI 5 JUIN, FAMILLES ET ENSEIGNANTS SE SONT MOBILISÉS POUR VENIR À L'ÉCOLE À PIED, À VÉLO, EN TRANSPORTS EN COMMUN, À TROTTINETTE OU EN COVOITURANT.

Les écoles d'Embrun (Cézanne et Pasteur), Chorges, Châteauroux-les-Alpes, Savines-le-Lac, Baratier et Réallon ont relevé avec enthousiasme le Challenge mobilité inter-écoles, organisé par la Communauté de communes.

► DES ANIMATIONS POUR SENSIBILISER ET FÉDÉRER

- Dans chaque école participante, **une intervention de l'association Mobil'idées**
- **Un ciné-débat ouvert à tous**, pour prolonger la réflexion et partager expériences et bonnes pratiques
- **Un spectacle conçu par la compagnie Octopus, « Le pare-brise et le papillon », présenté lors de quatre représentations à Chorges, Savines-le-Lac, Châteauroux-les-Alpes et Embrun**, pour sensibiliser en mêlant culture, humour et prise de conscience collective.

► UNE DYNAMIQUE À PROLONGER

Au-delà de l'aspect ludique du défi et du classement final, cela a permis de sensibiliser petits et grands sur les bénéfices immédiats sur la santé et l'environnement d'un déplacement actif au quotidien. Cette initiative fait également écho avec le programme Savoir Rouler à Vélo que la Communauté de communes finance pour les CM1 et CM2 du territoire, dans le but de les rendre autonome dans leurs déplacements à vélo sur la voie publique.



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 2



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
D'ART &
D'HISTOIRE

SERRE-PONÇON | GUILLESTROIS-QUEYRAS

PAYS D'ART
& D'HISTOIRE

VISITES GUIDÉES, CONTÉES, NOCTURNES, RANDO CURIEUSES,
EXPLORATIONS EN FAMILLE, PARCOURS SENS'ACTION



Rando curieuse "marche sur l'eau"

© R. Morel, office de tourisme de Serre-Ponçon

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

Offices de tourisme • serreponcon.com • 04 92 43 77 43

• lequeyras.com • 04 92 46 76 18



Guillestrois Queyras
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Avec le soutien de



Hautes-Alpes
le département